

# Le Rôle prépondérant des Pêcheurs cornouaillais dans la Recherche et l'Exploitation de nouveaux Fonds langoustiers

par E. POSTEL

## Introduction

La France est, de très loin, le principal pays producteur de langoustes en Europe. Elle le doit à l'activité des ports bretons, au premier rang desquels figurent les Cornouaillais.

La pêche française exploite pratiquement quatre espèces de langoustes :

a) La langouste rouge (*Palinurus vulgaris*).

Aire de répartition : de l'Ecosse au Détroit canario-saharien et des Açores à l'Asie mineure.

Profondeur moyenne de pêche : entre vingt et cent cinquante mètres.

Mode de pêche : casiers disposés en *filières*, c'est-à-dire en chapelets (les gros bateaux utilisent jusqu'à 250 casiers).

Moyen de conservation : vivante, en viviers. Les viviers, placés au centre du bateau, sont alimentés en eau par des trous ou des fentes percées dans la coque.

Types de bateaux : Sloops ou *dundeeds* à moteur auxiliaire. Les plus gros, qui pêchent en dehors des eaux européennes, atteignent de 20 à 25 mètres (120 à 150 tonneaux).

b) La langouste verte (*Panulirus regius*).

Aire de répartition : du Détroit canario-saharien à l'Angola, y compris les Iles du Cap-Vert et celles du Golfe de Guinée.

Profondeur moyenne de pêche : entre cinq et trente mètres.

Mode de pêche : filets droits disposés en *tessures*, c'est-à-dire à la suite les uns des autres (les gros bateaux utilisent jusqu'à 10 et 12 kilomètres de filets, dont une grosse partie à la mer en même temps, le reste au ramendage). Ces filets sont mouillés et relevés par des annexes.

Moyen de conservation : vivante, en viviers.

Type de bateau : *Dundeeds* à moteur auxiliaire, atteignant 30 à 35 mètres (200 à 250 tonneaux).

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 1458

15 SEP 1967

c) La langouste rose (*Palinurus mauritanicus*).

Aire de répartition : du Sud de l'Irlande au Sud du Sénégal.  
 Profondeur moyenne de pêche : entre quatre-vingt et quatre cents mètres, parfois jusqu'à six cents.

Modes de pêche : casiers disposés en filières (comme pour la langouste rouge) ; chalut.

Moyens de conservation : vivante, en viviers ; congelée (la queue seule est alors conservée).

Types de bateaux : Sloops et dundees, transfuges de la pêche à la langouste rouge ou à la langouste verte ; chalutiers mixtes et chalutiers congélateurs. Dans ce dernier cas la taille peut dépasser 35 mètres (250 à 300 tonneaux).

d) La langouste australe (*Jasus lalandei*).

Aire de répartition : de Tristan-da-Cunha à la Nouvelle-Zélande, en passant par l'Afrique du Sud.

La France ne pêche qu'aux Iles Saint-Paul et Amsterdam (Océan Indien méridional), avec un seul bateau : le *Sapmer* (basé sur Marseille), qui effectue une rotation annuelle durant l'été austral.

Profondeur moyenne de pêche : entre dix et cinquante mètres.

Mode de pêche : casiers.

Moyen de conservation : congélation (queues).

Bien que les Bretons y aient été et y soient encore associés (1), l'exploitation de la langouste australe ne relève pas de leur initiative. Nous n'en parlerons pas plus longuement. Par contre, celle des trois autres espèces est essentiellement liée à leur activité. Camaret domine l'histoire de la langouste rouge. Douarnenez celle de la langouste verte. On retrouve ces deux ports intimement mêlés dans l'histoire de la langouste rose.

Quelques tentatives ont eu lieu et des campagnes de prospection sont projetées pour rechercher, de l'autre côté de l'Atlantique, de nouveaux lieux de pêche qui ont fourni, très épisodiquement, et pourront peut-être fournir, d'une manière plus régulière dans l'avenir, les espèces suivantes :

e) *Panulirus argus*.

Aire de répartition : du Sud des Etats-Unis au Sud du Brésil, y compris les Bahamas et les Antilles.

Profondeur moyenne de pêche : entre dix et cinquante mètres.

f) *Panulirus laevicauda*.

Aire de répartition sensiblement identique à celle de *P. argus*.  
 Profondeur moyenne de pêche légèrement supérieure à celle de *P. argus*.

*P. laevicauda* est en général plus rare que *P. argus*.

g) *Panulirus guttatus*.

Aire de répartition : Côtes brésiliennes. Petites Antilles. Iles de l'Atlantique central intertropical (Rocher Saint-Paul notamment), avec comme limite nord-orientale les Iles du Cap-Vert (la forme habitant ces dernières n'est d'ailleurs pas encore déterminée d'une façon définitive). Plus rare aux Antilles que *P. argus*. Plus rare aux Iles du Cap-Vert que *P. regius*, sauf à Brava et aux Seccos (extrémité sud-ouest de l'Archipel).

(1) Voir « Penn ar Bed », n° 13, Mars 1958.

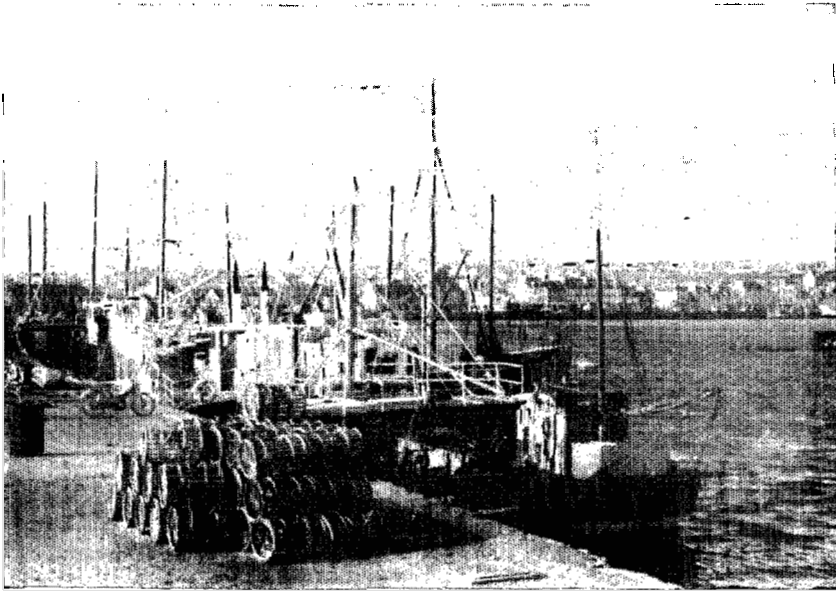


FIG. 1. — Langoustiers à quai à Camaret

(Photo Postel)

L'épopée américaine est, elle aussi, une affaire uniquement bretonne, à forte dominance douarneniste. Bien qu'inachevée, elle s'inscrira donc tout naturellement dans le cadre de cet exposé.

#### A LA RECHERCHE DE LA LANGOUSTE ROUGE

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Camaret, qui se situe à l'origine du mouvement langoustier, armait surtout à la sardine. Cependant quelques bateaux, de dix à onze tonneaux, non pontés, à deux mâts, genre flambards, pêchaient la langouste en été aux abords de la chaussée de Sein. L'appauvrissement des fonds, que l'on retrouvera dans tous les cas comme cause déterminante de la recherche de nouveaux lieux de pêche, les poussa progressivement vers le Sud et leur fit inscrire successivement dans leur rayon d'action : Belle-Ile et ses annexes (Houat et Houédic), l'île d'Yeu et, enfin, en 1898, le plateau de Rochebonne au large des côtes de Saintonge.

La Manche fut franchie en 1901.

Sur les indications d'un capitaine au cabotage, un patron camaretois, Pierre DOUGUET, partit pour les Sorlingues. Il en revint avec de grosses langoustes qu'il vendit sur la base de six francs le kilogramme (1). Quelques mois plus tard, toute la côte sud-ouest de l'Angleterre était investie par une flottille au sein de laquelle se retrouvaient, à côté des Camaretois, des unités de Loguivy, de l'Aberwrach, du Conquet et de Douarnenez.

(1) A noter que jusque là les gros crustacés étaient vendus à la pièce ou à la douzaine. Le premier voyage outre-Manche fut donc, à bien des titres, une révolution.

La course au Sud, un moment abandonnée, reprit en 1909.

L'Espagne, rapidement atteinte, se défendit en portant la limite de ses eaux territoriales à six milles. Le Portugal, plus conciliant, ne manifesta aucune réaction, ce qui permit aux Camaretois d'intégrer, dès 1910, les Iles Berlingues et les pointements rocheux distribués entre Figueira et le Cap Saint-Vincent dans le cadre des lieux de pêche régulièrement fréquentés par leurs bateaux.

La première traversée de la Baie Ibero-marocaine eut lieu la même année, le forçement de Gibraltar un an plus tard, en 1911, toujours par des Camaretois, mais pas plus les côtes du Maroc que celles de Corse ou de Tunisie, touchées par les premiers essais, ne devaient être mises en exploitation dans un avenir immédiat.

En 1914, Camaret comptait 170 langoustiers. Les flambards avaient disparu. C'étaient maintenant des sloops d'une vingtaine de tonneaux qui tanguaient sur leur bosse en attendant l'appareillage. Quant à la sardine, elle était, depuis longtemps déjà, passée au second plan.

Après un sommeil de près de cinq ans les expéditions lointaines furent à nouveau inscrites, en 1919, au programme des pêcheurs cornouaillais. Ces derniers poussèrent alors des reconnaissances, suivies de mises en valeur fructueuses, sur les rivages d'Irlande, puis d'Ecosse. Quelques années plus tard, le Maroc atlantique, négligé jusque là, malgré les prospections antérieures, fut à son tour absorbé dans l'espace vital des Camaretois qui, à partir de 1935, commencèrent à fréquenter régulièrement la Corse et le plateau de La Galite, légèrement détaché de la côte tunisienne.

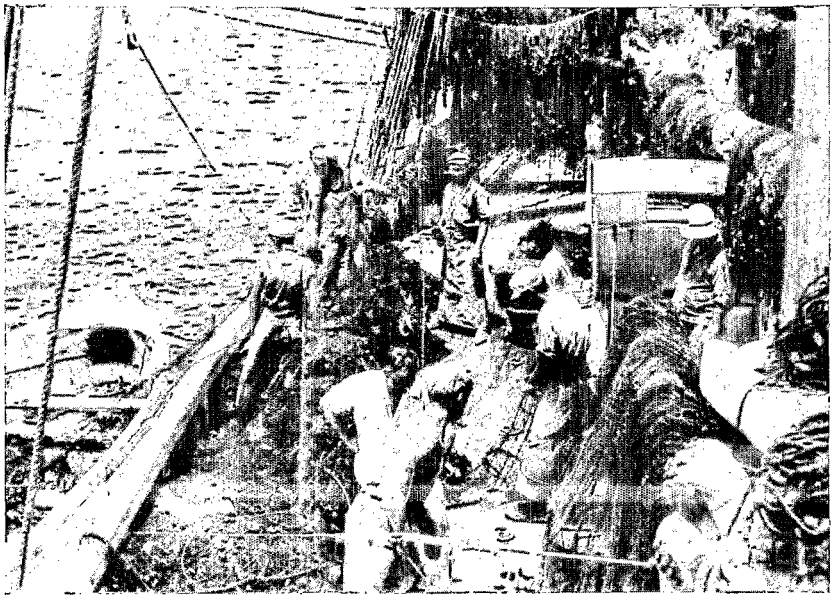


FIG. 2 — Pêche à la langouste verte en Mauritanie  
Retour des annexes à bord du bateau-mère

(Photo Postel)

Les limites nord et sud de l'aire de répartition de la langouste rouge étaient pratiquement atteintes.

Les limites est et ouest ne le sont toujours pas. Mais, alors que les pêcheurs bretons semblent se désintéresser complètement du Bassin oriental méditerranéen, une expédition, appuyée officiellement par le Comité des Crustacés, doit conduire aux Açores un Audiernais et deux Camaretois. Il ne fait aucun doute que ses résultats sont attendus avec la plus vive impatience.

## A LA RECHERCHE DE LA LANGOUSTE VERTE

Entre-temps, les yeux de l'armement français s'étaient tournés vers une nouvelle source de matière première : la langouste verte, révélée au monde de la pêche par les travaux du professeur GRUVEL, titulaire de plusieurs missions scientifiques sur les côtes d'Afrique occidentale.

C'est en 1905 que GRUVEL commença, par des conférences et des articles de presse, à attirer l'attention sur la présence (et l'abondance) de la langouste verte dans les parages du Cap Blanc (Mauritanie). Un Havrais, M. BOSSIÈRE, répondit le premier à son appel en envoyant sur place, en 1906, un chalutier à vapeur, le *Holland VII*, bientôt suivi par deux langoustiers, l'un de Roscoff : la *Langouste*, l'autre de Marseille : la *Violetta*. Mais le véritable départ de la grande pêche mauritanienne ne fut donné que quelques années plus tard par l'entrée en lice des Grésillons, des Concarnois, des Audiernais et surtout des Douarnenistes.

Après l'échec en 1909 de l'*Aventurier*, bateau d'Audierne commandé par le Capitaine au long cours LOJOU, les Douarnenistes apparaissent sur la scène avec, d'emblée, une étoile de première grandeur : PERNES, patron du *Philanthrope*. Ses premiers essais eurent lieu aux Salvages, entre les Canaries et Madère, puis au large du Cap Barbas sur la côte du Rio-de-Oro. Ils furent infructueux. Mais, persévérant, PERNES parvint, d'une part, en continuant sa prospection méthodique, d'autre part, en sélectionnant et en améliorant ses engins, à localiser très exactement les lieux de forte concentration et à augmenter ses rendements dans des proportions extraordinaires. C'est au Cap Blanc, comme l'avait indiqué GRUVEL, qu'il rencontra la langouste.

BRONKHORST rapporte son succès et en note l'incidence sur l'évolution rapide de la situation :

« ... PERNES, qui avait participé à l'aventure des pêcheries africaines, revint l'année suivante sur les côtes de Mauritanie pour y pêcher, cette fois, les langoustes dont il avait remarqué l'abondance.

Au début, il mouilla des casiers, comme il l'avait fait jusqu'alors pour la langouste vulgaire, et, à titre d'essai, quelques trémails. Au bout de 24 heures, quand il alla relever ses engins, il trouva sept langoustes dans quarante casiers. Quant aux trémails, ils n'avaient rien pêché. PERNES se douta que cet insuccès provenait de ce qu'à l'inverse de la langouste rouge, la langouste royale (verte) est un crustacé peu vif, qu'il faut aller prendre dans les creux des roches. Il abandonna donc définitivement les casiers et modifia ses trémails, leur supprimant la moitié des lièges et les lestant au maximum, car pour avoir un bon rendement, le filet doit se trouver presque à plat sur le sol et s'y étendre... Après ces modifications, PERNES prit 6 lan-

goustes le premier jour, 50 le deuxième, 600 le troisième, 1.100 le quatrième.

Le *Philanthrope* revint en France avec son vivier plein, après une excellente traversée ; mais la couleur de ces langoustes, inconnues jusqu'alors sur le marché européen, inquiétait les mareyeurs, d'autant plus qu'une campagne active était déjà menée contre elles. Tout autre que PERNES se fut découragé. Lui, loua un vivier à un mareyeur de Camaret et vendit directement sa pêche avec l'aide d'un camarade : il put distribuer 900 frs net à la part, ce qui était, en somme, un bon résultat. Sans perdre de temps, il répartit et vendit au retour sa pêche sur la base de deux francs le kilogramme ; mais cette traversée avait eu lieu en été et l'acheteur éprouva une forte perte par suite d'une excessive mortalité. La conséquence directe en fut qu'à son troisième voyage PERNES ne vendit le kilogramme que 1 fr 10 seulement.

Mais déjà la langouste de Mauritanie avait conquis le marché et d'autres Douarnenistes, Prosper BELBEOCH avec le *Laënnec*, HASCOUET avec l'*Arche d'Alliance*, MOALLIC avec le *Santez Anna*, BERROU, de Concarneau, avec l'*En Avant*, d'autres encore l'imitent... ».

Deux améliorations techniques particulièrement importantes devaient intervenir en 1912.

La première porte sur la simplification des filets. On la doit à BERROU qui introduisit le filet droit (toujours en usage) d'un rendement meilleur, d'un maniement plus facile (surtout en ce qui concerne les opérations de démaillage) et d'un entretien moins coûteux que le trémail. Le seconde a trait à l'aménagement des viviers que GALLIARD, directeur de la Société des Pêcheries armoricaines, pensa à doter d'étagères. Cette idée, qui nous paraît maintenant évidente, sauva sans doute la pêche de la langouste verte en évitant les hécatombes dues à l'entassement.

En 1913, la flotte mauritanienne avait considérablement grandi. Elle se composait de 33 dundees, répartis comme suit : Camaret 2, Douarnenez 15, Tréboul 2, Le Guilvinec 1, Concarneau 10, Groix 3.

Aucun départ n'eut lieu au cours des premières années de la guerre 1914-18. Mais dès 1917 se place une légère reprise et, en 1919, la situation était redevenue pratiquement normale.

L'entre-deux guerres n'apporta pas de modifications essentielles aux structures acquises. Il fut simplement marqué par une extension progressive des lieux de pêche vers le Sud et une spécialisation de plus en plus nette des ports cornouaillais.

En 1920 et 1921, le Douarneniste LE SAOUT, patron de l'*Amiral Ronarch*, doublait le Cap-Vert, explorait la région dite de « La Petite Côte » située au-delà de Rufisque, et découvrait une nouvelle zone de fortes concentrations dans le secteur du Cap Bald (Gambie).

En même temps Douarnenez accentuait son avance. On y comptait en 1922 : 17 mauritaniens, contre 6 à Concarneau, 2 à Camaret et un seul à Groix. Quelques années plus tard, il restait pratiquement le seul port armant pour la Côte occidentale d'Afrique, et devait conserver son écrasante suprématie jusqu'à la mise en exploitation, en 1954, d'une troisième espèce de langouste : la langouste rose.

Avant de passer à l'histoire de celle-ci, rappelons que certains professionnels ont proposé, en 1961, l'organisation d'une expédition de reconnaissance dans le Golfe de Guinée, proposition sagement repoussée par le Comité des Crustacés. Les recherches

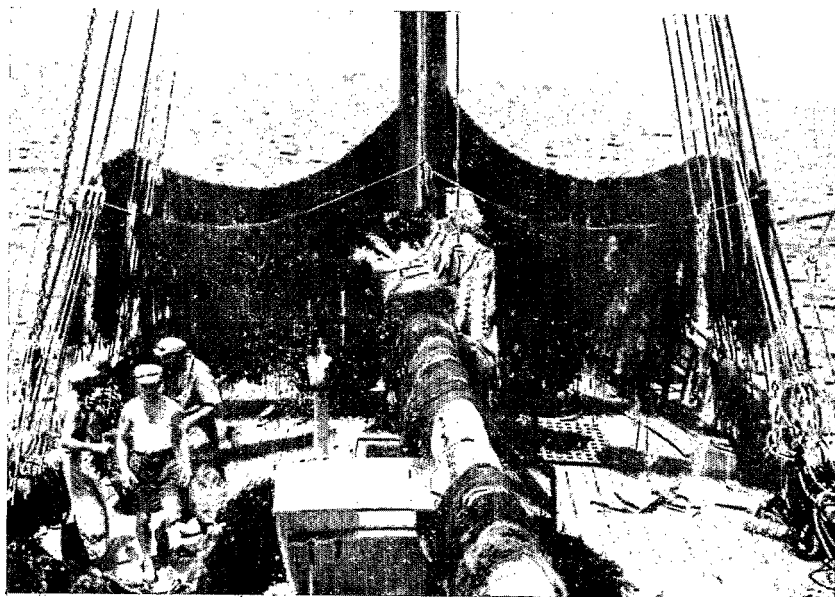


FIG. 3. — Pêche à la langouste verte en Mauritanie  
Filets au séchage

(Photo Postel)

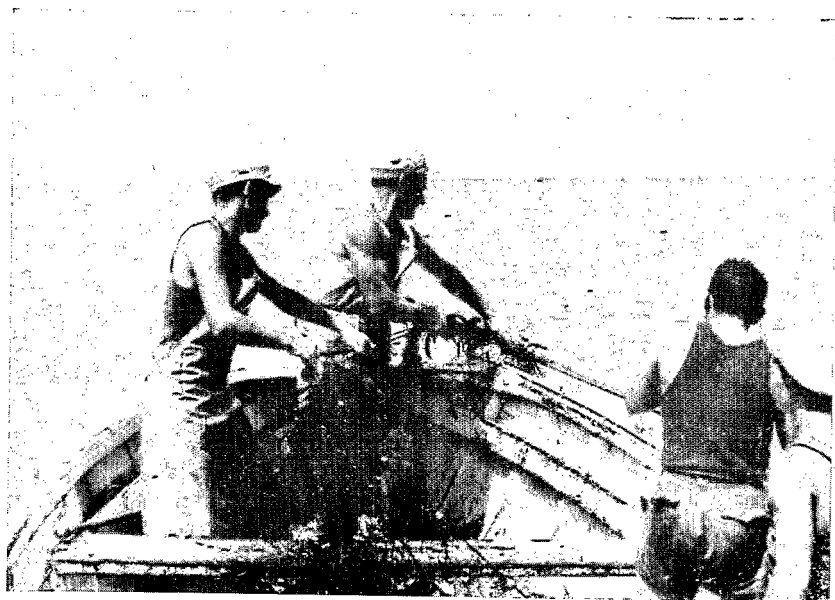


FIG. 4. — Relevage des filets à bord d'une annexe au cours des opérations  
de pêche à la langouste verte, à la pointe du Cap Blanc (Mauritanie)

(Photo Postel)

des Stations côtières africaines d'Océanographie montrent en effet qu'il y a peu à attendre de ce côté. A partir de la Casamance les peuplements langoustiers sont faibles, disséminés et d'un équilibre certainement précaire. Par contre, les Iles du Cap-Vert mériteraient une attention plus soutenue que celle, accordée, sans grande conviction, par les rares bateaux qui y ont parfois fait fête.

#### A LA RECHERCHE DE LA LANGOUSTE ROSE

Dès 1923 la « Pêche Maritime » consacrait un article de large vulgarisation à la langouste rose.

La même année BRONKHORST signalait que des Camaretois en avaient capturé, en quantité assez considérable, sur le Banc de Corinche, au large du Portugal. Ces premiers essais n'eurent aucune suite.

De leur côté les chalutiers espagnols qui travaillaient au large de la Mauritanie avaient déjà repéré la présence de « meutes » irrégulièrement réparties, et souvent très denses, de ces mêmes crustacés. Vers 1935, deux congélateurs rochelais : le *Pescagel* et le *Vivagel* commencèrent à les exploiter, sans les rechercher d'ailleurs de façon systématique (1). La deuxième guerre mondiale mit fin à leur activité.

Après une éclipse de quelques années, de nouveaux chalutiers, de pêche fraîche cette fois (tous les congélateurs avaient disparu dans la tourmente), retrouvèrent la langouste rose, mais, devant le manque de moyens de conservation, considérèrent pendant longtemps ses captures occasionnelles comme plus gênantes qu'utiles.

La diminution des stocks de langouste verte et la demande accrue du marché européen devaient amener vers 1952 un changement d'optique. L'Italie et le Maroc venaient alors de reconvertir d'anciennes coques en congélateurs : la série des *Genepesca* de Livourne, l'*El Mabrouk* de Casablanca. Ce sont ces unités qui renouèrent tout d'abord avec la tradition rochelaise. Cependant le chalutage sur poisson restait pour eux la principale préoccupation et la langouste n'intervenait que comme appoint.

L'armement français fut plus lent à se mettre en route. Obnubilés par la pêche de la verte, les Douarnenistes, pourtant sur place, manquèrent même le départ.

Le premier bateau qui appareilla pour essayer de capturer uniquement et systématiquement de la langouste rose fut un Camaretois : *Ma Petite Folie* (patron CALLEC). C'était en 1954. Les essais eurent lieu au casier. Malgré la compétence incontestée de leur promoteur, ils donnèrent des résultats médiocres.

Un an plus tard, plusieurs autres unités tentèrent la chance à leur tour. Elle sourit à la *Belle Bretonne* (patron KERGROIS), inscrite également à Camaret, qui, travaillant simultanément au casier et au chalut, sur des indications données par l'*El Mabrouk*, remplit rapidement ses viviers.

(1) A l'inverse des autres espèces de langoustes qui sont inféodées à des faciès rocheux, la langouste rose se rencontre également sur fonds sableux et sablo-vaseux, ce qui explique son exploitation possible par chalutage.



Les fonds les plus productifs furent soigneusement circonscrits par des bateaux de plus en plus nombreux. Ils s'égrènent entre le 15° et le 25° parallèle nord. A partir de 1956 une grosse flottille, composée de Douarnenistes revenus de leur courte léthargie, et de Camaretois disposés à profiter de leur légère avance, en prenait possession et commençait un ratissage méthodique qui devait amener en peu de temps des inquiétudes sur la conservation d'un stock aussi vigoureusement exploité.

Là aussi certains professionnels pensèrent à une extension possible des lieux de pêche vers le Sud. Là aussi le Comité des Crustacés vient de s'opposer sagement aux prospections prévues. Les chalutages expérimentaux effectués dans le Golfe de Guinée (et ils sont maintenant suffisamment nombreux pour être significatifs) n'y ont jamais révélé la présence de langouste rose. La Casamance marque très probablement sa limite sud, mais, dès le Cap-Vert passé, les rendements sont trop faibles pour intéresser qui que ce soit, hormis les faunisticiens et les biogéographes.

### VERS L'AMERIQUE

L'excellente étude de BRONKHORST, à laquelle nous avons déjà fait de larges emprunts, indique qu'un dundee douarneniste, la *Sainte-Anne* (patron BOBINEC), avait, à une date non fixée, mais qui se situe obligatoirement avant 1923, déjà poussé une pointe de reconnaissance dans les parages de la Guadeloupe. On ignore les résultats de cette expédition.

En 1933 et 1934 trois autres Douarnenistes, placés sous l'autorité du *Bijou-Bihen* (patron Henri FIACRE, autre étoile de première grandeur), procédèrent à des recherches soigneusement menées dans le secteur des Petites Antilles. Travaillant au filet, en entourant à vue les rochers et les formations coralliennes facilement repérables en raison de la transparence des eaux, ils obtinrent d'excellents rendements, surtout à Saint-Martin et Saint-Bartélémy, mais constatèrent un épuisement extraordinairement rapide des points ainsi exploités.

Mêmes constatations, en 1938, aux Caïques (S.E. de l'Archipel des Bahamas) où le *Bijou-Bihen* s'était rendu à nouveau, accompagné du *Mont Blanc* et du *Tropique*. Les apports qui, au début, dépassaient une tonne/jour, tombèrent brutalement à un niveau très bas, incompatibles avec la poursuite d'une pêche à fondement commercial.

La seconde guerre mondiale mit fin aux expéditions américaines. On en reparla vers 1952, mais le « rush » sur la langouste rose permit d'éluder le problème pendant quelques années. Pourtant il fallut bien y revenir devant la fatigue de plus en plus manifeste des fonds de pêche euro-africains.

Ce sont une fois de plus les Douarnenistes que l'on retrouve au lever de rideau d'un acte qui n'est pas encore terminé.

Le 25 Février 1961, le *Gotte* et le *Lonk Aël* (patron CHORLAY) quittaient Douarnenez pour le Brésil, qu'ils atteignaient, après avoir fait leur appât au Banc d'Arguin (Mauritanie), le 27 Mars. Ils devaient y séjourner jusqu'au 28 Avril. Peu après leur arrivée, ils étaient rejoints par l'*Olympique* et la *Tramontane*. La flottille prospecta, au casier, une zone qui s'étend de Récife à Fortaleza (côte N.E. du Brésil). Les spécialistes brésiliens, invités à bord, suivirent avec un intérêt non dissimulé les travaux du *Gotte* et du *Lonk Aël*. Ils viennent d'en publier un compte rendu

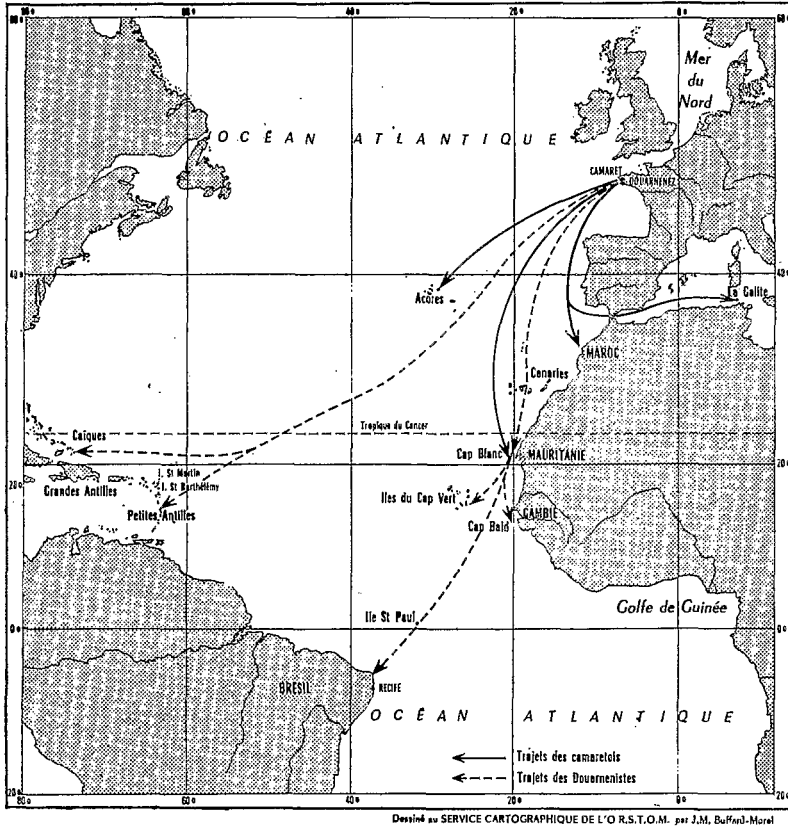


Fig. 5. — Les fonds langoustiers extra-européens exploités ou explorés par les pêcheurs cornouillais

détaillé, d'où il ressort qu'en 31 jours de pêche ces deux bateaux auraient capturé 85.000 langoustes (91 % de *P. argus*, 9 % de *P. laevicauda*).

Les relations orales des patrons confirment ces données, mais font état de rendements caractérisés par une irrégularité inquiétante. Quelques chalutages donnèrent des résultats décevants.

Au total, et mises à part certaines difficultés diplomatiques dues à la volonté marquée du Brésil de réserver à ses ressortissants le bénéfice de l'exploitation des crustacés de ses côtes, la croisière se solda par des captures intéressantes. Malheureusement la mortalité au retour tourna en catastrophe. Seul le *Lonk Aël* réussit à sauver cinq tonnes de langoustes vivantes. Les autres furent obligés de congeler, quand ils le purent, *in extremis*, des animaux agonisants. C'est donc pour le moment autour de ces deux points que se circonscrit le problème : point diplomatique qu'on peut chercher à résoudre dans une discussion ouverte avec les autorités brésiliennes responsables, ou à contourner en recherchant des hauts fonds au-delà des eaux territoriales ; point technique dont on peut espérer une solution dans la climatisation et l'oxygénation complémentaire des viviers (1).

(1) Il reste aussi, bien entendu, la congélation, mais les langoustiers préfèrent, quand ils le peuvent, rapporter des animaux vivants, qu'ils vendent à un prix très supérieur.

Le récent voyage du *Cassiopée* (patron LASTENNET), autre Douarneniste parti lui aussi en fin 1961 vers les côtes du Brésil, corrobore ces premières conclusions, et ouvre la porte à l'espoir formulé de découverte de lieux de pêche situés très en dehors des zones d'action brésiliennes. Le « Marin » du 2 Mars 1962 signale que, grâce aux observations de LASTENNET, de tels lieux seraient déjà localisés à 150 milles des côtes les plus proches, et exploités avec succès par un Camaretois, dont il ne donne malheureusement pas le nom. Deux Douarnenistes, anonymes eux aussi, se prépareraient au départ.

On sait enfin qu'une initiative couplée Camaret-Douarnenez, appuyée et partiellement financée par le Comité des Crustacés, doit conduire le *Saint-Rioc*, pour une campagne de quatre mois, aux Petites Antilles. Le bateau a appareillé le 28 Février, chargé d'une lourde responsabilité. L'ouverture vers l'Ouest de la pêche langoustière française est absolument inéluctable, si celle-ci veut augmenter ou simplement maintenir son rythme actuel de production. Des incidences économiques considérables sont accrochées aux expéditions américaines. Des résultats scientifiques, sans doute plus difficiles à évaluer et surtout à justifier sur le plan financier, auraient pu en être attendus. Il est dommage qu'aucun biologiste n'ait été (et ne soit) en mesure de les dégager, ne fût même que d'une façon partielle.

#### SITUATION PRESENTE DE LA PECHE LANGOUSTIERE

L'historique qui précède montre, malgré sa brièveté (1), le rôle prépondérant des pêcheurs cornouaillais dans la recherche de nouveaux fonds langoustiers.

Reste, pour justifier le titre que nous avons donné à cette étude, à le montrer également dans leur exploitation.

Nous nous y efforcerons en faisant appel aux statistiques et, pour éviter une avalanche de chiffres, nous nous en tiendrons aux derniers officiellement parus, ceux de 1959, publiés en 1961 par le Secrétariat Général de la Marine Marchande. Les voici, dans leur brutalité :

A. — Nombre et jauge des langoustiers français (au-dessus de 10 tonneaux).

	Nombre	Jauge
1. Langoustiers purs :		
Quartier de Camaret .. . . . . .	50	2.743 Tx
Quartier de Douarnenez .. . . . . .	15	3.177
Quartier d'Audierne .. . . . . .	23	693
Autres ports .. . . . . .	17	585
2. Langoustiers congélateurs :		
Camaret .. . . . . .	6	1.390 Tx
Douarnenez .. . . . . .	7	1.348
Lorient .. . . . . .	1	375
Marseille .. . . . . .	1	933

(1) De plus amples détails imposeraient à l'esprit, d'une façon encore beaucoup plus manifeste, l'emprise fondamentale de Camaret et de Douarnenez sur l'histoire de la Pêche langoustière française.

## B. — Apports (en tonnes).

	Totaux généraux	Camaret	Douarnenez	Audierne	Guilvinec	Totaux Cornouaille
Langouste rouge . . .	669	239	23	168	16	446
Langouste verte . . .	349	35	307			342
Langouste rose . . .	357	174	98		20	292
Queues congelées (a)	411	111	289			400

L'examen des deux tableaux A et B est significatif. L'actualité confirme les données de l'histoire. Notre postulat de départ n'est plus un postulat, mais une chose démontrée. L'armement cornouaillais possède dans le domaine langoustier français une écrasante suprématie.

(a) Soit approximativement le triple en langoustes vivantes. Il s'agit de langoustes roses. Pas de voyage du « Sapmer » aux Iles Saint-Paul et Amsterdam en 1959.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- A. — Informations diverses dans : *Le Marin* (Rennes), *La Pêche Maritime* (Paris), *France Pêche* (Lorient).
- B. — AN. : « Observaçoos sobre recente pescaria de langosteiros franceses no Nordeste ». *Bol. est. Pesca (Sudene)*, Fortaleza (Brésil).
- 1962 - BOIXIÈRE J. : « Les opérations pilotes ». *Le Marin*, 9 Février 1962, Rennes.
- 1913 - BOUVIER E.-L. : « La langouste royale ». *La Science et la Vie*, n° 9, Paris.
- 1923 - BRONKHORST M.-L. : « La Pêche des crustacés en Bretagne ». *Bull. trim. Enseignement Pêches marit.*, xxviii<sup>e</sup> année, n° 3, Paris.
- 1906 - GRUVEL A. : « Les Pêcheries de la Côte occidentale d'Afrique ». *Revue scientifique*, 5<sup>e</sup> sér., T. VI, n° 15, Paris.
- 1920 - *Ibid.* « Etude monographique de la langouste royale (*Panulirus regius* de Brit. (Cap.) ». *Rev. Hist. Nat. appliquée*, n° 8, Paris.
- 1925 - LÉDÉ M. : « La Pêche de la langouste ». *La Pêche Maritime*, n° 392, Paris.
- 1958 - MORICE J. : « Langoustes et Scyllares des Petites Antilles ». *Rev. trav. I.S.T.P.M.*, T. XXII, fasc. 1, Paris.
- 1961 - POSTEL E. : « Les langoustes des marchés français ». *Science et Nature*, n° 43, Paris.
- C. — En dehors des références indiquées ci-dessus, je suis redevable d'une bonne partie de ma documentation aux patrons FIAGRE et CHORLAY. Qu'ils veuillent bien trouver ici, avec mes remerciements, l'expression de ma très vive sympathie.